AR Prefecture
043-200073401-20250326-2025008-DE
Reçu le 02/04/2025

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2025. 008**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 13/03/2025

Membres en exercice : 43 présents : 31 Votants : 35 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 35

SÉANCE du 26 Mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le mercredi 26 mars à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude , Sagueton Stéphane, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Brun Philippe, Ribes Michel, Gentes Laurent, Allemand Olivier, Sabatier jean-Pierre, Delabre Philippe, Defay André, Cabanes François, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Mourlevat Marie Agnès, Sivet Martine, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond, Miramand Chistine

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Behar Daniel à André Ferret, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Roche Patrick à Arcis Michel

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Aide LEADER à l'entreprise VIDAL

La SCI VIDAL a été créée en 1990 par Jean-Pierre VIDAL et sa femme Chantal sur la Place du Marché de St Julien Chapteuil. Cette structure gère la partie immobilière de la SAS Maison VIDAL, locataire des murs du Restaurant VIDAL. La SAS Maison VIDAL compte 3 actionnaires : Jean-Pierre et Chantal VIDAL ainsi que leur fils, Aurélien VIDAL, actuel gérant. Ce restaurant gastronomique, institution réputée du Velay, s'est engagé depuis longtemps dans une restauration durable. La maison VIDAL travaille avec des producteurs locaux et a engagé plusieurs actions afin de limiter le gaspillage alimentaire avec notamment l'acquisition d'un déshydrateur thermique permettant de valoriser les déchets alimentaires en compost en 2024. Dans cette même logique, soucieux de faire baisser ses charges de fonctionnement et notamment sa facture énergétique, la SAS Maison VIDAL envisage d'investir, via la SCI VIDAL, dans une centrale photovoltaïque en autoconsommation. Afin de réaliser ce projet, il convient dans un premier temps de procéder à des travaux préalables. Ainsi, la toiture des 3 bâtiments qui abrite le restaurant, la cuisine et une remise doit être reprise afin de permettre au projet photovoltaïque en autoconsommation de se réaliser dans les meilleures conditions. Cette optimisation des ressources énergétiques est essentielle à l'équilibre financier de cette activité de restauration, où l'utilisation de chambres froides énergivores pèsent sur les charges de fonctionnement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20250326-2025008-DE
Reçu le 02/04/2025

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Le plan de financement est le suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	**Description**		**Montant HT**
	Travaux de toiture nécessaires à l'installation		96 242.00 €
	Installation photovoltaïque (Panneaux + Onduleurs)		*49 225.32 €*
	TOTAL		**145 467.32 €**
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		***96 242.00 €***
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	**Financeur**	**Montant**	**Etat d'avancement**
	LEADER Haute-Loire	**30 796.00 €**	**Subvention sollicitée**
	CC MLM (Aide LEADER)	7 699.00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	**38 495.00 €**	**40 %**
	Autofinancement	57 747.00 €	60 %
	TOTAL Financement	**96 242.00 €**	**100 %**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil communautaire approuve le versement d'une subvention d'un montant de 7699 € .

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme